L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 JANVIER 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
A. D'AVEZAC, N. DUFOUR.
S. POMEY, S. HARRY.
IMPRIMERIE DE CHANTRES.
NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 28 JANVIER.

DES LOIS DE NATURALISATION.

Ce sujet soulève de nouveau de sérieuses discussions dans les différentes législatures de divers Etats et dans le Congrès. Lorsque la Californie demanda son admission, on remarqua avec surprise le nombre d'étrangers qui avaient pris part à l'élection des délégués à la convention chargée de rédiger la constitution de cet Etat. Le nombre d'étrangers qui votèrent dans cette occasion était considérable. Il appelle cette mesure à un examen sérieux de la part de tous les hommes qui réfléchissent. Il paraît en effet bien peu difficile de trouver un remède plus efficace, dit-il, sans paraître impossible qu'avec le mal il n'emporte aussi le malade, c'est-à-dire l'émigration.

M. Smith demande, d'abord, qu'aucun étranger ne puisse quitter le navire qui l'aura amené vivant, à moins qu'il ne déclare son intention bien arrêtée d'abjurer toute allégeance autre que celle des Etats-Unis pour devenir citoyen de ce pays. Il demande, en outre, que le temps nécessaire pour acquérir le droit de suffrage, ou d'être naturalisé, soit porté à vingt ans. Il ajoute que, pendant ce temps, l'étranger devra être soumis à toutes les charges et à tous les devoirs des citoyens, excepté celui de voter ou d'occuper des emplois publics. Cependant, aucun projet de loi n'a encore été soumis à cet égard au Congrès, et il est probable que cette question ne sera pas soulevée avant la session prochaine.

Il est certain que l'émigration européenne a pris, depuis quelques années, des proportions vraiment effrayantes. Il est à craindre que, si elle continue à suivre la même progression, elle ne finisse par submerger la population américaine. Il est donc urgent de prendre des mesures pour arrêter ce torrent qui menace de tout envahir. Il faut, avant tout, que les étrangers qui viennent chercher un refuge sur notre sol apprennent à connaître et à aimer nos institutions, et qu'ils ne soient admis à participer à nos droits politiques que lorsqu'ils auront donné des preuves de leur attachement à notre pays et à ses lois.

Dépêches Télégraphiques

Transmettre à Publicité.

LEGISLATURES DE L'ETAT.

Baton Rouge, 24 janvier.—SENAT.—Sur motion de M. Clifford, la Résolution en faveur de trois mille livres chargé de se rendre à Washington pour solliciter la donation des terres composant, pour examiner la situation des différentes banques de l'Etat, a été adoptée aujourd'hui. Le projet de loi, présenté par M. Clifford, McMordo ne fut pas soumis.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—M. Scates présente un bill pour affranchir du droit d'imposition la propriété des *Merchant's Insurance*, de la Nouvelle-Orléans.

L'amendement de l'article 8 de la constitution étant à l'ordre du jour, les débats sont ouverts sur cette question.

M. Oliver, de Calcasieu, introduit un projet portant que nulle personne n'aura le droit d'avoir plus d'un quart de la totalité des représentants de la chambre.

M. Benoit, de Sabine, attaque ce projet et démontre qu'il a été présenté dans le but de diminuer le droit qu'ont les représentants nouvellement élus de la Nouvelle-Orléans, chose tout à fait inutile.

Ce n'est pas vrai.—Les deux Chambres se réunissent en convention, dans le local affecté aux représentants, pour entendre le message du Sénateur américain élu des Etats-Unis. M. Sénateur et M. Représentant des Etats-Unis, M. Soulé, le Sénateur élu, reçoivent tous deux l'hospitalité de la Nouvelle-Orléans. Le message du Gouverneur Pollard sera lu aujourd'hui. Le Gouverneur Pollard a été réélu par M. G. W. Bernard, candidat du parti démocratique, par une majorité de 2,000 voix. L'*Evening Journal* de cette ville, annonce que le premier bateau à vapeur, construit pour la navigation du Mississippi, a été lancé dans les eaux de cette rivière. Il a été nommé le *Pionnier*. Il a été construit à Cincinnati, et est destiné à faire le service entre cette ville et la Nouvelle-Orléans. Il a été construit sous la direction de M. Reed, ingénieur civil, et est pourvu de tous les perfectionnements modernes. Il a été lancé à l'eau avec un plein chargement de marchandises, et a fait voile pour la Nouvelle-Orléans. Il a été construit sous la direction de M. Reed, ingénieur civil, et est pourvu de tous les perfectionnements modernes. Il a été lancé à l'eau avec un plein chargement de marchandises, et a fait voile pour la Nouvelle-Orléans.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—M. Scates présente un bill pour affranchir du droit d'imposition la propriété des *Merchant's Insurance*, de la Nouvelle-Orléans.

L'amendement de l'article 8 de la constitution étant à l'ordre du jour, les débats sont ouverts sur cette question.

M. Oliver, de Calcasieu, introduit un projet portant que nulle personne n'aura le droit d'avoir plus d'un quart de la totalité des représentants de la chambre.

M. Benoit, de Sabine, attaque ce projet et démontre qu'il a été présenté dans le but de diminuer le droit qu'ont les représentants nouvellement élus de la Nouvelle-Orléans, chose tout à fait inutile.

Ce n'est pas vrai.—Les deux Chambres se réunissent en convention, dans le local affecté aux représentants, pour entendre le message du Sénateur américain élu des Etats-Unis. M. Sénateur et M. Représentant des Etats-Unis, M. Soulé, le Sénateur élu, reçoivent tous deux l'hospitalité de la Nouvelle-Orléans. Le message du Gouverneur Pollard sera lu aujourd'hui. Le Gouverneur Pollard a été réélu par M. G. W. Bernard, candidat du parti démocratique, par une majorité de 2,000 voix. L'*Evening Journal* de cette ville, annonce que le premier bateau à vapeur, construit pour la navigation du Mississippi, a été lancé dans les eaux de cette rivière. Il a été nommé le *Pionnier*. Il a été construit à Cincinnati, et est destiné à faire le service entre cette ville et la Nouvelle-Orléans. Il a été construit sous la direction de M. Reed, ingénieur civil, et est pourvu de tous les perfectionnements modernes. Il a été lancé à l'eau avec un plein chargement de marchandises, et a fait voile pour la Nouvelle-Orléans.

SÉNATEURS.—La législature du Missouri s'ayant pas pu élire les sénateurs au Congrès, après des scrutins multipliés, s'ajourne à des époques assez nouvelle législature.

La législature de l'Illinois s'ajourne au 31 janvier élection d'un sénateur au Congrès.

SÉNATEURS EN LOUISIANE.—Dans la nuit du 18 janvier la sonnerie de MM. Kenny frères, rue Chevrefeuille, paroisse Jefferson, a été détruite par le feu, et l'on croit que par incendie. Perte de 300 balles de mélasse.

A Baton-Rouge, le greffier et le conseiller, faisant partie de l'établissement de M. F. Arbour ont perdu leur maison. La perte est évaluée à $5000.

A Shreveport, le 19, le crue des eaux de la rivière Rouge avait atteint environ 19 pieds.

Dépêches Télégraphiques

Transmettre à Publicité.

LEGISLATURES DE L'ETAT.

Baton Rouge, 24 janvier.—SENAT.—Sur motion de M. Clifford, la Résolution en faveur de trois mille livres chargé de se rendre à Washington pour solliciter la donation des terres composant, pour examiner la situation des différentes banques de l'Etat, a été adoptée aujourd'hui. Le projet de loi, présenté par M. Clifford, McMordo ne fut pas soumis.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—M. Scates présente un bill pour affranchir du droit d'imposition la propriété des *Merchant's Insurance*, de la Nouvelle-Orléans.

L'amendement de l'article 8 de la constitution étant à l'ordre du jour, les débats sont ouverts sur cette question.

M. Oliver, de Calcasieu, introduit un projet portant que nulle personne n'aura le droit d'avoir plus d'un quart de la totalité des représentants de la chambre.

M. Benoit, de Sabine, attaque ce projet et démontre qu'il a été présenté dans le but de diminuer le droit qu'ont les représentants nouvellement élus de la Nouvelle-Orléans, chose tout à fait inutile.

Ce n'est pas vrai.—Les deux Chambres se réunissent en convention, dans le local affecté aux représentants, pour entendre le message du Sénateur américain élu des Etats-Unis. M. Sénateur et M. Représentant des Etats-Unis, M. Soulé, le Sénateur élu, reçoivent tous deux l'hospitalité de la Nouvelle-Orléans. Le message du Gouverneur Pollard sera lu aujourd'hui. Le Gouverneur Pollard a été réélu par M. G. W. Bernard, candidat du parti démocratique, par une majorité de 2,000 voix. L'*Evening Journal* de cette ville, annonce que le premier bateau à vapeur, construit pour la navigation du Mississippi, a été lancé dans les eaux de cette rivière. Il a été nommé le *Pionnier*. Il a été construit à Cincinnati, et est destiné à faire le service entre cette ville et la Nouvelle-Orléans. Il a été construit sous la direction de M. Reed, ingénieur civil, et est pourvu de tous les perfectionnements modernes. Il a été lancé à l'eau avec un plein chargement de marchandises, et a fait voile pour la Nouvelle-Orléans.

ARRIVAGE DE COTON.—En se référant à une nouvelle matinale, on verra qu'il est arrivé hier au vieux 18,100 balles de coton, comme suit : Steamboat Thérèse 1660 balles, Geo. Collier 1576 balles, Paris No 3, 2240 balles, R.W. Pepper 979 balles, by Judah Touro 2000 balles, by W. W. Pepper 1604 balles, le Magnolia 4046 balles, Belle Shenden 35, et par goelettes 143 balles.

PAGE & BACON.—On avis au public, dans les *Keys* d'aujourd'hui de St Louis, du 16 janvier, annonce à tous les porteurs de traites tirées sur la maison Page Bacon et Co., de Californie, sur Page & Bacon de St Louis, ainsi que sur leurs correspondants du Nord, qu'elles seront payées à maturité par la Banque de l'Amérique, à New-York.

Nous trouvons, dans une correspondance du *New-York Tribune*, quelques détails sur les affaires de l'île de Cuba, que nous croyons pouvoir d'un certain intérêt. Le lecteur devra, toutefois, apprécier des révélations qu'avec beaucoup de réserve; les écrivains de Washington se trouvent souvent à de violents efforts d'imagination.

Washington, 15 janvier 1855.

Je vous vous annoncer, aujourd'hui, un événement important. Le gouverneur Quitman, de la Louisiane, a donné sa démission de gouverneur de cet Etat, et a été remplacé par le lieutenant-gouverneur Wickliffe. Le gouverneur Quitman quitte l'Etat pour aller s'établir à Natchez, dans le Mississippi, où il va se livrer à la culture du coton. Le gouverneur Quitman a été élu gouverneur de cet Etat, il y a deux ans, par une majorité de 15,000 voix. Il a été réélu l'année dernière, mais il a été trompé dans ses calculs. La curieuse fonction du gouverneur Quitman, Trafalgar Jim, Cuba, depuis quelques années,